

France, Le palmarès des agglomérations

Laurent Chalard

DANS **POPULATION & AVENIR** 2006/5 n° 680 , PAGES 4 À 8
ÉDITIONS **ASSOCIATION POPULATION & AVENIR**

ISSN 0223-5706

DOI 10.3917/popav.680.0004

Date de mise en ligne : 01/02/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-population-et-avenir-2006-5-page-4?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association Population & Avenir.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

France

Le palmarès des agglomérations

« Rien ne bouge, tout change ». Cette formule pourrait résumer la situation des grandes agglomérations françaises. Rien ne bouge (ou presque) parce que l'inertie démographique continue à placer Paris largement en tête en nombre d'habitants. Mais tout change avec des dynamiques fort différenciées selon les agglomérations.

par Laurent CHALARD

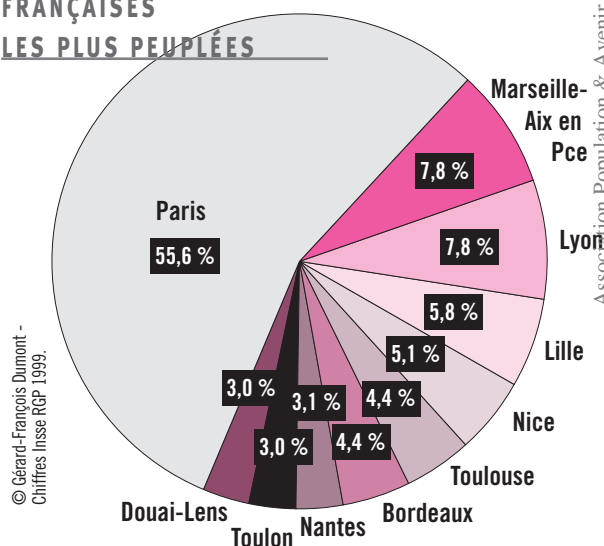
L'objectif de cet article est de permettre d'établir des éléments de comparaison entre les treize principales agglomérations¹ françaises. Il faut en effet rappeler la nécessité de faire la différence par exemple entre la population de la commune de Paris (2,1 millions d'habitants) et celle de l'agglomération (unité urbaine de 9,6 millions). Face au développement de l'urbanisation au-delà des limites communales de la ville-centre sur les communes voisines à partir de la fin du XIX^e siècle, les géographes ont défini un concept d'agglomération : communes en continuité du bâti de la ville-centre qui font partie morphologiquement de la ville, repris par l'Insee en 1954 sous le terme d'unité urbaine. La délimitation des unités urbaines de l'Insee se base sur les photographies aériennes suivant une définition précise (cf. lexique). Cette étude porte sur les unités urbaines qui comptabilisent au moins 400 000 habitants, soit Paris, sept des huit métropoles d'équilibre (à l'exception de Nancy-Metz) plus Nice, Toulon, Douai-Lens, Grenoble, et Rouen (qui se situe légèrement en dessous du seuil).

Une hiérarchie très nette...

L'étude de la population des unités urbaines fait ressortir un classement en plusieurs catégories des grandes agglomérations françaises. Selon ce critère démographique de base, en première place arrive sans surprise Paris, sept fois plus peuplée que les deux suivantes.

- Incontestablement, l'unité urbaine de Paris domine largement et ne sera pas rejointe dans un proche avenir, avec une population qui approche les 10 millions d'habitants.

1. LES POIDS DÉMOGRAPHIQUES RELATIFS AU SEIN DES 10 AGGLOMÉRATIONS FRANÇAISES LES PLUS PEUPLÉES



- Derrière Paris, se trouve un groupe qui comprend deux agglomérations de taille démographique assez proche : Lyon et Marseille. Elles correspondent au niveau deux de la hiérarchie urbaine française. En considérant leur population totale, il est difficile de les différencier, les écarts n'étant pas suffisamment importants et étant donné les limites des délimitations de l'Insee.
- Les places de Lille en quatrième position et de Nice en cinquième semblent claires. Ces deux agglomérations s'individualisent de leurs devancières (qu'elles ne devraient pas rejoindre) et de leurs poursuivantes.
- Une quatrième catégorie émerge ensuite avec deux agglomérations : Toulouse et Bordeaux, qui se disputent la sixième place. Ce groupe demeure légèrement en retrait, mais par ses taux de croissance démographiques, il n'est pas impossible qu'il rejoigne assez rapidement le précédent groupe, surtout l'agglomération de Toulouse qui connaît la plus forte croissance démographique de France².
- Largement derrière la catégorie précédente (avec 200 000 habitants de moins), Nantes, Toulon et Douai-Lens se disputent la huitième place.
- Enfin, la dernière catégorie regroupe Strasbourg, Grenoble et Rouen qui comptent autour de 400 000 habitants et devraient conserver leur place dans le futur.

1. Il s'agit ici de l'agglomération ou unité urbaine au sens statistique. Les communautés d'agglomérations, instituées par la loi de 1999 pour encourager l'intercommunalité (cf. Dumont, Gérard-François et Wackermann, Gabriel, *Géographie de la France*, Paris, Éditions Ellipses, 2002), peuvent recouvrir la même aire géographique, mais pas forcément, même si la plupart des communautés urbaines et communautés d'agglomérations ont pris comme périmètre d'étude l'unité urbaine.

2. Encore accentuée depuis 1999, la population de l'unité urbaine étant estimée à 844 000 habitants en 2005 à l'issue des premières enquêtes de recensement.

3. À géographie constante, la population de 1962 étant donnée dans les limites de l'unité urbaine en 1999.

2. LA POPULATION DES PRINCIPALES UNITÉS URBAINES DE FRANCE

Unité urbaine	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Paris	7 838 669	8 536 722	8 981 016	9 057 844	9 469 563	9 644 507
Marseille-Aix-en-Prov.	1 004 540	1 190 437	1 296 751	1 330 323	1 315 373	1 349 772
Lyon	1 012 029	1 145 906	1 240 901	1 247 311	1 295 385	1 348 832
Lille	852 734	914 864	961 983	963 548	978 794	1 000 900
Nice	534 532	627 246	722 234	780 485	855 969	888 784
Toulouse	392 777	481 993	560 165	588 224	666 941	761 090
Bordeaux	527 438	588 436	636 339	661 205	712 358	753 931
Nantes	361 606	407 697	456 082	468 082	496 078	544 932
Toulon	317 472	376 392	426 390	462 456	494 553	519 640
Douai-Lens	548 443	561 979	547 878	534 484	527 465	518 727
Strasbourg	316 203	351 051	375 987	385 119	403 331	427 245
Grenoble	265 121	335 265	392 085	395 901	405 108	419 334
Rouen	329 804	371 801	391 133	382 794	384 344	389 862

Chiffres Insee du nombre d'habitants selon les recensements (délimitation 1999 des unités urbaines).

...et peu changeante

L'évolution du classement³ montre sa relative inertie dans le temps. En effet, sur près de quarante ans, le classement des cinq premières n'a pas bougé. Paris reste en tête et l'écart avec la deuxième agglomération est stable : un rapport de un à sept. Lyon et Marseille, déjà à peu près à égalité en 1962, le sont encore. Néanmoins, depuis 1982, Lyon croît plus vite que Marseille, qui l'avait dépassée dans les années 1960, grâce à un dynamisme économique plus important. Marseille a été fortement touchée par la crise de son district industrialo-portuaire dans les années 1980⁴, d'où la baisse de population constatée. Lille et Nice occupent la même position qu'en 1962. Au niveau inférieur, les modifications sont un peu plus importantes. Toulouse, notamment grâce au développement de l'aéronautique, comme Toulon, qui bénéficie de l'héliotropisme positif à défaut d'une dynamique économique importante, ont fortement progressé, gagnant deux places chacune, tandis que Douai-Lens et Rouen ont régressé de respectivement cinq et trois places, la première à cause de la fermeture des mines et la seconde à cause du déclin des activités textiles. Sinon, pour les autres agglomérations, le classement varie peu. Bordeaux et Strasbourg conservent leur rang. Nantes et Grenoble gagnent une place, pour la première grâce à son évolution récente, pour la seconde grâce à son dynamisme des années 1960. Néanmoins, l'évolution démographique n'est pas le seul indicateur de vitalité des grandes agglomérations françaises.

Des rangs diversifiés selon les indicateurs socio-économiques

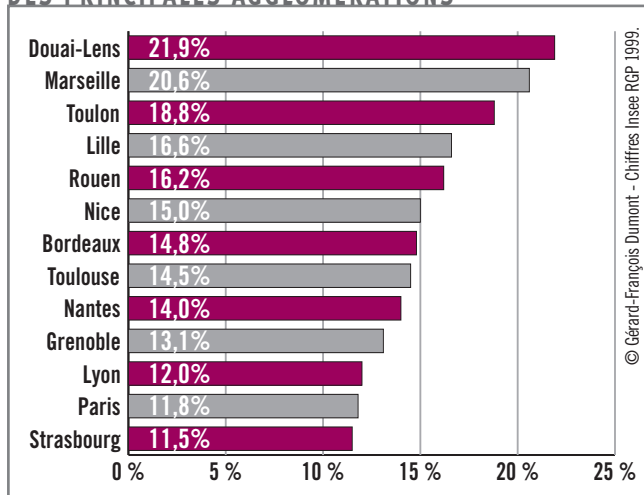
D'autres indicateurs d'ordre sociodémographique permettent d'affiner ce classement, en donnant des informations sur la santé actuelle (au recensement de 1999, car nous ne disposons pas de données détaillées plus récentes) de chacune de ces agglomérations. Les premiers donnent une information sur les caractéristiques de l'emploi, les deuxièmes sur la jeunesse et donc les perspectives de croissance dans le futur, le troisième sur la croissance migratoire,

et les derniers sur la santé. Ces indicateurs reflètent-ils le dynamisme démographique ? Bien évidemment, les indicateurs sont issus du choix retenu pour ce dossier, mais ils ont le mérite de se baser sur une source unique : les données du recensement exhaustif de la population et non sur des données provenant de sources très différentes et souvent difficilement comparables.

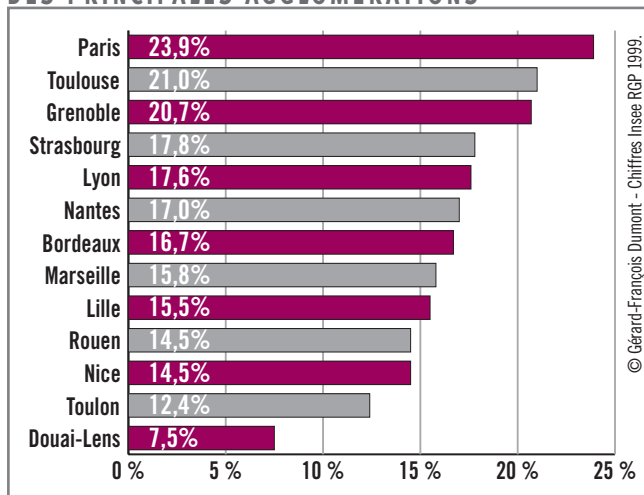
Strasbourg en tête pour l'emploi

Au niveau de l'emploi (compilation du taux de chômage, du taux d'activité occupée et du pourcentage de cadres), indicateur jugé souvent comme le plus important pour déterminer le dynamisme économique d'une agglomération, Strasbourg, aux caractéristiques de l'emploi proches du modèle ouest-allemand, arrive en tête juste devant Paris, qui dispose du marché de l'emploi le plus large. Ces deux agglomérations sont suivies de manière inégale selon les trois indicateurs d'emploi par Toulouse (aéronautique), Lyon (chimie, pharmacie) et Grenoble (électronique). Par contre, arrive en dernière position Douai-Lens qui a le taux

3. LE TAUX DE CHÔMAGE DES PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS



4. LA PROPORTION DE CADRES DES PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS



4. Morel, Bernard, Marseille, naissance d'une métropole, Paris, L'Harmattan, 1999.

de chômage le plus élevé, le plus faible pourcentage de cadres, et le taux d'activité occupée le plus abaissé, en raison des restructurations industrielles et minières peu anticipées. Se retrouvent aussi en queue de peloton les autres grandes agglomérations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui ont des performances économiques assez faibles : Toulon (où l'armée réduit ses effectifs), Marseille (où la compétitivité portuaire demeure insuffisante), ainsi que Rouen (déclin des industries traditionnelles).

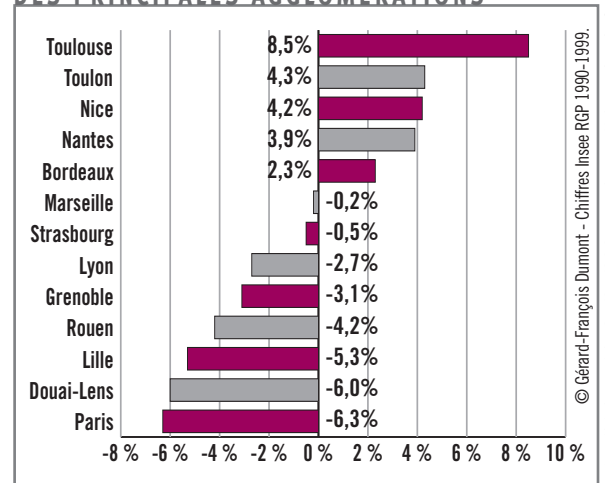
Lille en tête pour la proportion de jeunes

Pour la jeunesse (examinée avec les indicateurs suivants : pourcentage de moins de vingt ans, indice de fécondité et solde naturel), le classement diffère fortement de l'emploi. Lille arrive en tête devant Paris. Cette fois-ci, le nord du pays se distingue par sa fécondité plus élevée qui se traduit par une part plus importante de jeunes, mais moins dans le croît naturel en raison d'une moins bonne longévité. À l'opposé, les agglomérations de Nice et Toulon se caractérisent par la faiblesse de leur jeunesse, plus liée à une structure par âge défavorable (héritage d'un ancien profil migratoire des retraités) qu'à une fécondité qui se situe dans la moyenne, voire lui est supérieure à Toulon. Toulouse et Bordeaux ont de faibles performances du fait de leur fécondité abaissée.

Toulouse en tête pour l'attraction migratoire

Le solde migratoire (différence entre les entrées et les départs du territoire), notre troisième référence, est important car il démontre l'attractivité ou non de l'agglomération, même s'il serait mieux de disposer de l'attraction par tranche d'âge, car attirer des retraités ou des jeunes actifs n'a pas forcément la même signification. Sans surprise, ce sont les agglomérations du Sud qui sont les plus attirantes, Toulouse en tête, devant Toulon et Nice. Cette attraction concerne aujourd'hui toutes les classes d'âge au-delà des clichés traditionnels comme l'installation des retraités à Nice. Le facteur héliotropisme positif joue donc un rôle aussi important que le dynamisme économique dans l'attraction des populations. Paris arrive en dernière place avec un solde migratoire très négatif, mais qui demeure positif pour les jeunes actifs ; donc la dernière place de Paris est à relativiser. Les agglomérations de la moitié nord de la France sont toutes en déficit migratoire.

5. LE TAUX D'ACCROISSEMENT MIGRATOIRE DES PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS



Paris mal placée selon les indicateurs de santé

Enfin, les indicateurs de santé (espérance de vie et mortalité infantile) permettent d'approcher le « bien-être » de la population, même si certaines spécificités locales peuvent apparaître. Toulouse et Lyon, suivies de peu par Nice, qui disposent d'un système sanitaire apparemment meilleur, arrivent en tête. Paris ne se situe qu'en neuvième position et arrive en dernier pour la mortalité infantile du fait de la Seine-Saint-Denis (populations immigrées). En queue, figurent Lille, Douai-Lens et Rouen où l'état général de la population apparaît moins bon. La faible performance des agglomérations de la moitié nord du pays est liée à l'héritage industriel (conditions de travail plus dures, système de santé moins développé, comportements à risque plus fréquents...).

Des performances globales différentes

L'étude de l'ensemble des indicateurs conduit à une synthèse qui permet de déterminer les agglomérations qui offrent le meilleur profil de dynamisme socio-économique.

- Globalement, pour la période étudiée, Toulouse occupe la première place juste devant Lyon. Toulouse connaît une bonne croissance économique et a une qualité de vie reconnue (confirmée par ses bonnes performances dans le domaine de la santé), sa seule faiblesse étant la jeunesse, du fait d'une fécondité très abaissée.

LA QUESTION DE LA DÉFINITION GÉOGRAPHIQUE DES UNITÉS URBAINES

La principale critique sur le découpage des unités urbaines par l'Insee concerne leur délimitation, considérée comme un peu trop large. En effet, l'Insee manie de manière assez souple la loi des 200 mètres, semblant toujours en avance d'un, voire de plusieurs recensements dans sa délimitation des unités urbaines*. Il affirme tenir compte des « couronnes en cours d'urbanisation à la périphérie des villes ». En conséquence, il a tendance à réunir deux agglomérations pour en former une seule dès qu'une rangée de maisons ou de commerces fait le lien entre les deux. Or, ce

critère est insuffisant, la fusion statistique de deux agglomérations ne signifiant pas forcément une fusion concrète. Une seconde critique concerne la délimitation des unités urbaines dans le bassin houiller assez dense du Nord-Pas-de-Calais, la continuité du bâti n'est pas toujours pertinente pour caractériser un seul ensemble urbain. Le cas typique est l'unité urbaine de Douai-Lens qui a émergé à l'issue du recensement de 1999, et qui constitue plus un ensemble de villes contiguës qu'une agglomération au sens propre.

* Ganiage J. « À propos du recensement de la population : les grandes villes de France en 1999 ». *Acta Geographica*, n° 1502 ; Louchart Philippe, Beaufils, Sandrine et Tiratay, Laetitia, « L'extension de l'aire urbaine de Paris n'est pas synonyme d'étalement urbain », *Note Rapide le Bilan du SDRIF*, n°333, mai 2003.

- Lyon réussit bien dans tous les indicateurs, avec une légère faiblesse pour le solde migratoire qui est négatif. Son attraction semble inférieure à son dynamisme réel, peut-être lié à une image de « ville froide ».
- Nantes se trouve en troisième position. Elle a le profil le plus régulier, ayant de bonnes performances pour tous les indicateurs, même si elle n'arrive jamais en tête.
- Ensuite, Paris et Strasbourg présentent le même profil, avec une force au niveau de l'emploi, mais une faiblesse dans la santé (qualité de vie) et dans le solde migratoire.
- Bordeaux et Toulon ont aussi des profils semblables avec une faiblesse de l'emploi et de la jeunesse. Une dynamisation du tissu économique pourrait faire progresser ces agglomérations dans la hiérarchie française, en particulier Toulon, dont les performances économiques sont encore faibles par rapport à sa population.
- Grenoble et Marseille ont, pour des raisons différentes, des performances moyennes dans l'ensemble qui les mettent dans le creux du classement.
- Enfin, les trois agglomérations industrielles du nord du pays : Lille, Rouen, et Douai-Lens, arrivent en dernières positions, leur seul atout étant la jeunesse pour les deux de Nord-Pas-de-Calais. La situation de Douai-Lens est particulièrement préoccupante car elle occupe la dernière place quasiment dans tous les indicateurs. Ses caractéristiques permettent de s'interroger sur le réel statut d'agglomération de cet ensemble urbain, qui apparaît plus comme une nébuleuse urbaine sans centre.

Le faible poids démographique des agglomérations françaises par rapport à leurs concurrentes allemandes

Les agglomérations françaises ont tendance à se mesurer, dans le cadre de la concurrence européenne, à leurs voisins britanniques, allemands, italiens ou espagnols. Lyon aime se comparer à Milan ou Stuttgart, et Marseille à Barcelone ou Rome. Mais elles semblent souvent se tromper de catégorie, quand on étudie leur poids démographique par rapport à leurs concurrents européens. L'exemple d'une comparaison entre la population des agglomérations françaises et allemandes selon le même critère (la continuité du bâti) est particulièrement instructif. Le premier constat est que le nombre des agglomérations de plus de 500 000 habitants demeure largement supérieur en Allemagne par rapport à la France⁵. La première en compte vingt-deux, contre seulement dix en France, soit plus du double.

Le second constat concerne le sommet de la hiérarchie urbaine. Les agglomérations françaises, en dehors de Paris, ne « font pas le poids » avec les agglomérations allemandes. La moitié de ces dernières comptent plus d'un million d'habitants, contre seulement quatre en France. En effet, en Allemagne, Lyon et Marseille seraient seulement au neuvième rang du pays, se situant entre Mannheim et Düsseldorf, comparaison qui n'a rien de honteux, la première étant la métropole de la chimie, et la seconde la métropole financière et administrative de la Ruhr. Néanmoins, les agglomérations françaises ont tendance à se comparer à des agglomérations de catégorie supérieure,

oubliant leur faiblesse démographique. Pour les autres agglomérations françaises, la situation est encore plus frappante. Lille se situerait à la dixième place à égalité avec Hanovre et Nuremberg. Nice n'arriverait qu'en quatorzième position, et Toulouse en dix-septième au niveau de Wiesbaden, capitale du Land de Hesse, et ancienne ville de cure⁶. Enfin, Strasbourg est bien moins peuplée que Darmstadt, dans le Land de Hesse !

En conséquence, les performances économiques des agglomérations françaises et leur rayonnement international sont d'un niveau correct rapporté à leur faible poids démographique comparé aux autres métropoles européennes⁷. Mais Lyon ou Marseille ne seront jamais, à moyen terme, au même niveau démographique que Milan⁸, Barcelone, Manchester ou Stuttgart, toutes bien plus peuplées, à moins de retournements démographiques majeurs.

Affiner les comparaisons européennes

Le poids démographique est loin d'être le seul critère de classement des grandes métropoles, la puissance économique et le rôle international étant tout aussi importants, mais il fournit un premier ordre de grandeur sur la catégorie dans laquelle se classe une grande agglomération, et donc lui permet de déterminer plus précisément ses concurrentes et de faire des comparaisons plus pertinentes. Par exemple, dans les pays développés, les différences de poids international entre les métropoles sont liées en grande partie à une différence de poids démographique. Les deux villes mondiales de l'Union européenne, Londres et Paris, sont logiquement les deux agglomérations les plus peuplées. Parmi les cas cités de métropoles ayant un poids très supérieur à leur taille démographique se trouve Francfort-sur-le-Main, mais elle est quand même plus peuplée que Lyon, la deuxième agglomération française. Les seules exceptions sont les villes suisses du fait d'une richesse par habitant très supérieure au reste de l'Europe (l'agglomération de Zurich compte néanmoins près d'un million d'habitants). En conséquence de leur faiblesse démographique, en-dehors de Paris, aucune grande métropole française ne fait partie du groupe de tête à l'échelle européenne. La hiérarchie des grandes agglomérations françaises est relativement stable dans le temps, même si au jeu des gagnants/perdants, Toulouse l'emporte largement pour la période étudiée alors que Douai-Lens est la grande perdante.

Mais certaines agglomérations françaises pourraient progresser au XXI^e siècle dans la hiérarchie européenne, étant donné la différence de croissance démographique entre la France et ses voisins (Gênes, Turin, Essen ou Manchester perdent des habitants), qui pourrait se creuser. ●

5. Cf. Carte de l'armature des grandes agglomérations urbaines en France et en Allemagne, p. 24 de ce numéro.

6. Ville avec laquelle aucun édile toulousain n'oserait sans doute se comparer.

7. Rozenblat C., Cicille P., *Les villes européennes. Analyse comparative*, Paris, La Documentation Française, 2003.

8. La première agglomération italienne, devant Naples et Rome ; cf. Dumont, Gérard-François, *La population de la France, des régions et des DOM-TOM*, Paris, Éditions Ellipses.

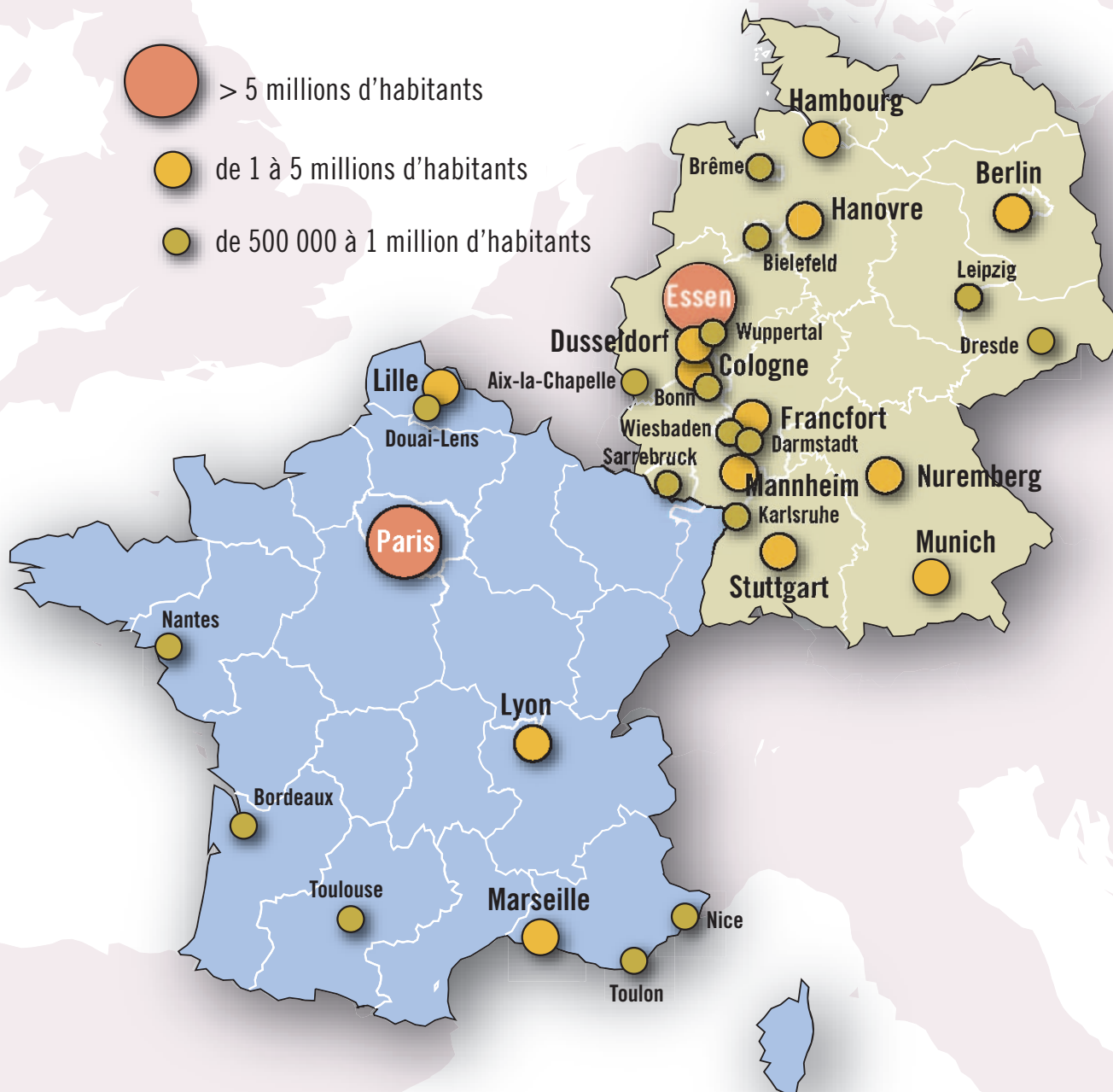
Lexique

Unité urbaine ou agglomération : commune ou ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Héliotropisme positif : Attirance migratoire de territoires considérés comme davantage ensoleillés.

L'armature des grandes agglomérations urbaines en France et en Allemagne : une forte dualité

-  > 5 millions d'habitants
-  de 1 à 5 millions d'habitants
-  de 500 000 à 1 million d'habitants



La comparaison entre les unités urbaines (agglomérations) de plus de 500 000 habitants de la France et celles de l'Allemagne montre de fortes différences :

- D'abord dans le nombre d'agglomérations : les unités urbaines de plus de 500 000 habitants sont plus nombreuses en Allemagne qu'en France, soit 22 contre 10, ce qui est considérablement plus que le rapport des populations totales.
- En France, en-dehors de la capitale Paris, les unités urbaines se situent essentiellement à la périphérie du territoire.

■ En France, les principales unités urbaines se localisent dans une moitié nord-est de la France, donc à l'est d'une ligne Rouen-Nîmes.

■ En Allemagne, les principales unités urbaines sont davantage dispersées sur le territoire. Néanmoins, ressort une dichotomie Est/Ouest, avec seulement trois unités urbaines dans les Länder de l'Est (l'ex-RDA), et une forte concentration dans la vallée du Rhin et sa périphérie, qui en abrite la moitié.

Population & Avenir

9, rue du Faubourg-Poissonnière,
75009 Paris